



CONFÉRENCE
RÉGIONALE
DES ÉLUS
DE L'ABITIBI-
TÉMISCAMINGUE

Conférence régionale des élus
de l'Abitibi-Témiscamingue



170, avenue Principale, bureau 102
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P7



Téléphone : 819.762.0774
Télécopieur : 819.797.0960



cr@conferenceregionale.ca
www.conferenceregionale.ca

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate
À tous les médias

Fusions des commissions scolaires : le jour de la marmotte?

Rouyn-Noranda, le 21 novembre 2014 – « Je suis consterné! Je ne comprends pas où le gouvernement du Québec veut nous amener collectivement », s'indigne le président de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue, M. Jean-Maurice Matte. Il réagissait ainsi à la décision du ministre responsable du dossier, M. Yves Bolduc, de fusionner les commissions scolaires francophones de la région pour en faire passer le nombre de cinq à deux.

« Est-ce que de tels choix entraîneront de réelles économies dans une région comme la nôtre? Comment les familles de la région peuvent-elles être assurées que des services de qualité seront bien dispensés à nos jeunes, et cela, partout dans nos territoires? Quels seront les impacts sur les élèves et sur les enseignantes et enseignants de telles décisions dans la perspective de la réussite éducative? Les commissions scolaires auront-elles le temps de consulter leurs milieux afin de répondre aux besoins? » s'interroge M. Matte.

Ce redécoupage risque d'ajouter à la détresse dans laquelle se retrouve présentement l'Abitibi-Témiscamingue, avec des budgets en moins pour plusieurs de nos organisations et parfois une révision des rôles et de la gouvernance pour d'autres. « Une fois de plus, le gouvernement farfouille dans les fondements mêmes de notre collectivité », commente M. Matte.

Prônant le respect des territoires et des milieux, la Conférence régionale a adopté en octobre une résolution qui exige du gouvernement du Québec de préserver l'autonomie, la capacité d'agir et de décider des organisations et ministères présents en Abitibi-Témiscamingue dans le cadre de la révision des programmes gouvernementaux. Elle a clairement suggéré d'être associée à la modulation et l'adaptation des normes et programmes aux réalités de la région. Elle a également demandé le respect du modèle de développement décentralisé qui est propre à la région. L'organisme a donc plaidé en faveur du déploiement des cadres et des effectifs, des centres de service et des centres décisionnels dans les quatre MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et la Ville de Rouyn-Noranda, et ce, pour l'ensemble des organisations et ministères présents dans la région. « Force est de constater que notre signal ne trouve aucun écho à Québec », conclut M. Matte.

-30-

Source : Lili Germain, agente de communication
819 762-0774, poste 109
819 290-3926